

## THEME 3- HISTOIRE ET MEMOIRES

### ACTIVITE 5 : LE TRIBUNAL PENAL INTERNATIONAL POUR L'EX-YOUGOSLAVIE



#### Compétences travaillées :

Réaliser un schéma à partir d'un texte et d'une carte  
Etudier un texte de manière critique

#### Etape 1 : Comprendre le contexte

La Yougoslavie est un Etat communiste dirigé de main de fer par le maréchal Tito à partir de 1945 et jusqu'à sa mort en 1980. Composé de 6 républiques (Slovénie, Croatie, Serbie, Bosnie, Monténégro, Macédoine) et 2 provinces autonomes rattachées à la Serbie (Kosovo et Voïvodine), ce pays fédéral est multiculturel et multiethnique (la population se partage entre Serbes orthodoxes, Croates catholiques, Bosniaques musulmans) en raison de son histoire : cette région était en effet à la frontière entre l'empire austro-hongrois chrétien et l'empire ottoman musulman.

Or, les années 1990-91 voient, avec la fin de la guerre froide, l'effondrement du bloc oriental et de l'URSS, ce qui déstabilise ce pays communiste et fait ressurgir les tensions nationalistes. Dès juin 1991, les 2 républiques les plus riches, la Slovénie et la Croatie, proclament leur indépendance, ce qui provoque l'intervention de l'armée populaire yougoslave (contrôlée par les Serbes). Si la Slovénie obtient gain de cause en 10 jours, la Croatie connaît une guerre civile de 4 ans qui fait 20 000 morts en raison de l'opposition des Serbes locaux. En avril 1992, Croates et Bosniaques de Bosnie réclament à leur tour l'indépendance via un référendum. Les Serbes, qui représentent 30% de la population, déclarent la sécession des territoires qu'ils contrôlent, suivis par les Croates. Une guerre oppose les 3 communautés pendant 3 ans et demi faisant 100 000 morts. La capitale Sarajevo subit notamment un siège de 44 mois sous le regard impuissant de la communauté internationale et de la FORPRONU envoyée comme force d'interposition (toutefois les casques bleus ne doivent pas prendre parti et ne parviennent pas à stopper les affrontements). Finalement, c'est l'intervention de l'OTAN qui met fin à l'encerclement de la ville par les Serbes grâce à des frappes aériennes. 10 000 civils sont tués par des snipers serbes au cours de ce siège. Au cours du conflit, les violations des lois de la guerre sont nombreuses : déplacements forcés de populations à des fins de « nettoyage ethnique », viols massifs, massacres de civils (en juillet 1995 par exemple, 8000 hommes et garçons musulmans sont tués à Srebrenica par les hommes du général serbe Ratko Mladic). Les accords de Dayton signés en décembre 1995 mettent un terme au conflit. Il reprend toutefois en 1998 entre Albanais du Kosovo et Serbes, mais une campagne de bombardements menée par l'OTAN contraint les Serbes à quitter le Kosovo.



Pour montrer votre compréhension de la situation, réalisez un petit schéma de synthèse.

- 1) Schématisez la Yougoslavie et ses républiques : faites en sorte de simplifier les tracés et de n'aboutir qu'à des formes géométriques (essentiellement des rectangles sauf la Croatie)
- 2) Repérez dans la synthèse les républiques qui connaissent des conflits armés et attribuez-leur un figuré
- 3) Faites apparaître les principaux lieux de combats (notamment les deux villes évoquées dans la synthèse)
- 4) Cherchez dans la synthèse quelles forces internationales interviennent et où ; représentez-les sur votre schéma
- 5) N'oubliez pas la légende

## **Etape 2 : Comprendre le rôle du TPIY (Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie)**

Visionnez la vidéo suivante (7'30) : <https://www.icty.org/fr/le-tribunal-en-bref>

Puis affinez votre compréhension du TPIY grâce au reste de ce site internet réalisé par l'ONU : <https://www.icty.org/fr> (Chronologie, infographie des chiffres du procès, liste des jugements et des peines, résumé « le tribunal en bref » et nombreuses autres ressources).

Consultez également l'article proposé par Diploweb « Les pays ex-Yougoslaves vers l'Union européenne : des mémoires fracturées » en suivant ce lien : <https://www.diploweb.com/Les-pays-ex-Yougoslaves-vers-l.html> . Lisez particulièrement le paragraphe « Passer par la justice internationale ? »

## **Etape 3 : Réaliser une étude critique**

L'objectif de cette dernière étape est d'étudier le document suivant en répondant au sujet : « En analysant le document de manière critique et en vous appuyant sur vos connaissances, répondez à la question suivante : En quoi le TPIY répond-il à son objectif de restauration de la paix par la mise en application du droit pénal international ? »

- 6) Présentez le document

- 7) Expliquez en marge toutes les allusions soulignées (utilisez pour cela la synthèse de l'étape 1 et les notes prises au cours de l'étape 2 et, si nécessaire, consultez à nouveau les sites internet proposés)

Plus de 20 ans après le massacre de Srebrenica et le siège sanglant de Sarajevo, les juges du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie ont condamné à quarante ans de prison l'ancien chef politique des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic. L'occasion de revenir sur les prérogatives de cette juridiction ad hoc. [...]

Installé par les Nations unies, le TPIY est chargé de juger les responsables de génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis pendant ces conflits. Pionnier dans l'établissement de la jurisprudence en droit pénal international, le **TPIY peut se targuer d'un bilan sans faute sur le plan des accusés** : chacune des 161 personnes recherchées a été arrêtée et a comparu devant leurs juges. Le Tribunal lui-même se vante d'avoir « *radicalement transformé le paysage du droit international humanitaire et permis aux victimes d'être entendues, de témoigner des atrocités et de décrire leurs souffrances* ». Bien que l'ancien président serbe Slobodan Milosevic soit mort dans sa cellule en 2006, avant la fin de son procès, 80 autres personnes ont été condamnées, dont la majorité à de longues peines.

Le travail du Tribunal a été essentiel, selon Serge Brammertz (procureur du TPIY), car les tribunaux nationaux n'auraient pas été capables de fournir le même travail, dans les secousses de l'après-guerre. Il a également joué un rôle primordial dans les enquêtes de terrain sur les atrocités, même au cœur du conflit, amassant plus de 9 millions de pages de documents. Serge Brammertz évoque aussi le programme de sensibilisation mis en place dans les communautés locales, comme dans les tribunaux, où des enquêtes sont toujours en cours contre des milliers d'individus.

Mais la réputation du TPIY a, sans aucun doute, été ternie par une série d'acquittements de premier plan, au milieu de rumeurs de pressions de la part des Etats-Unis. Et les experts redoutent que certaines des plus grandes ambitions du tribunal - restaurer et maintenir la paix, notamment - restent inaccomplies. *Je ne pense pas que cela soit nécessairement la faute du Tribunal* », assure à l'AFP Rachel Kerr, spécialiste en crimes de guerre et maître de conférences au King's College de Londres. « *S'il y a une leçon qui peut être tirée, c'est que la justice pénale internationale n'est pas le meilleur outil pour encourager la paix et la réconciliation* », ajoute-t-elle.

8) Réfléchissez aux phrases en gras et utilisez les informations contenues notamment dans l'article de Diploweb pour montrer qu'elles sont critiquables.

9) Quelles autres critiques peut-on adresser à ce document ?

10) Proposez un plan permettant de répondre à la question du sujet en utilisant le texte et les explications que vous avez trouvées. Faites des parties et des sous-parties. Utilisez ensuite un code couleur pour indiquer quelles informations permettraient de développer chaque paragraphe.